

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Sandro Pistis, Thierry Cerutti, Dominique Rolle, Mauro Poggia, Jean-Marie Voumard, Pascal Spuhler, Eric Stauffer, Florian Gander, André Python, Guillaume Sauty, Roger Golay, Henry Rappaz, Christophe Andrié et Jean-François Girardet

Date de dépôt : 7 février 2012

Proposition de motion

Pour une fluidité du trafic aux carrefours, développons les feux orange clignotants !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la fluidité du trafic doit être nettement améliorée ;
- que des feux orange clignotants sont enclenchés lorsqu'une installation est en révision à un carrefour ;
- que ce dispositif ne coûte rien et peut notablement améliorer la fluidité du trafic ;
- que des feux orange clignotants pourraient sans difficultés être enclenchés pendant la nuit à certains carrefours, voire même de jour à certaines heures ;
- qu'un tel dispositif réduit les temps d'attente et la pollution des véhicules ;
- qu'il réduit également la pollution sonore, particulièrement sur certains axes routiers ;
- que le principe fonctionne dans d'autres pays ;

invite le Conseil d'Etat

- à étudier les carrefours et les horaires qui seraient adaptés à ces feux orange clignotants ;
- à mettre en œuvre des feux orange clignotants, en particulier la nuit, les dimanches et les jours fériés, aux carrefours adéquats.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La fluidité du trafic est un des fléaux du canton de Genève, où les bouchons et difficultés de toutes sortes se multiplient. Nous avons à trouver les meilleurs moyens d'y remédier.

Utilisant les signalisations lumineuses existantes, gratuite, cette solution a de nombreux mérites et peut être appliquée dans les meilleurs délais. Il s'agit des feux orange clignotants qui sont déjà utilisés dans d'autres pays et que nous connaissons à Genève lorsqu'il y a – par exemple – une révision technique de la signalisation lumineuse. Dans ce dernier cas de figure, il est à noter que la fluidité du trafic s'améliore de façon très étonnante.

La présente motion demande en priorité d'étudier les carrefours et les plages horaires les plus adéquates. La nuit, les dimanches et les jours fériés semblent les mieux indiqués pour mettre en place ce dispositif.

Ce dispositif a notamment comme avantage de réduire la pollution et le bruit des véhicules qui attendent à une signalisation lumineuse, tout en faisant gagner du temps aux automobilistes.

A l'heure où les dépenses pour la mobilité sont souvent très élevées, il serait le bienvenu d'utiliser un dispositif qui, par définition, ne coûte rien et utilise l'infrastructure existante.

Il convient d'ajouter qu'à tout moment ce système peut être modifié, ce qui donne une souplesse d'utilisation tout à fait appréciable.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de faire bonne accueil à la présente motion.